

**BULLETIN
D'INFORMATION****No. 19**
Mai 2009**SOMMAIRE**

- 1 Editorial – mot du président
- 3 Témoignage
Les foyers de jour
- 5 Procès-verbal
- 9 Rapport annuel
- 12 Comptes 2008
- 13 Accompagnement à domicile
- 14 Groupes d'entraide
- 15 Vacances Alzheimer
Manifeste
- 16 Adresses utiles

Möchten Sie etwa dieses Bulletin in deutscher Sprache, oder zusätzliche Exemplare? bitte fragen Sie uns.

Souhaiteriez-vous ce bulletin en allemand, ou davantage d'exemplaires? demandez-nous svp.

Association Alzheimer Suisse
Section fribourgeoise
Route du Châno 12
CH-1782 Belfaux



Tél. et fax 026 402 42 42
(ligne Alzheimer Fribourg)

e-mail: info.fr@alz.ch

Internet: www.alz.ch/fr

Editorial - Le mot du Président

Mise sur orbite d'une politique globale des personnes âgées dans le Canton de Fribourg

L'année 2009 sera marquée par la mise sur orbite d'une politique cantonale globale des personnes âgées. Notre Association aura l'honneur et la responsabilité de collaborer activement à ce grand chantier. Les premières approches faites montrent la complexité d'une telle opération et l'importance d'une cohésion dans les organisations qui oeuvrent pour et au service de la personne âgée et fragilisée.

Dans ces moments, il est bon de penser à tous ceux que la maladie d'Alzheimer frappe et que nous entourons et représentons. Soyons reconnaissants de tout ce que ces personnes ont apporté au cours de leur existence à leurs familles, à leurs proches et à la collectivité. La somme de leurs actions reste gravée dans nos mémoires et leurs œuvres sont souvent encore présentes.

Par la mise en place de cette politique globale, des changements positifs sont attendus. Pour notre association, on peut dire que la prise en compte de la maladie est devenue une réalité et que l'on peut exprimer le mot Alzheimer sans honte. C'est un grand progrès. Nous devons nous soucier du rôle des proches aidants et des résidences dévolues à la prise en charge des malades Alzheimer.

Nous devons veiller à reconnaître à la vieillesse sa dignité et à prendre en charge par tous les moyens possibles, la meilleure manière d'informer, d'aider et de soulager afin de respecter la flamme de la vie présente en chacun de nos anciens.

Gilbert Perrin, Président

La maladie comme une leçon de vie

« C'était une maman en or et je suis contente de l'avoir eue jusqu'à 70 ans. C'est là qu'elle a commencé à mourir. » Quand Marie-Laure Köstinger, de Mannens, parle de sa mère, morte après six ans de maladie d'Alzheimer, elle est sereine : « J'ai le sentiment d'avoir fait les choses justes au bon moment. » Vite dit, mais tellement difficile à réussir.

Pour l'entourage d'un malade Alzheimer, c'est la séparation bien avant la mort. Il y a d'abord, quand le diagnostic est posé, le choc et l'appréhension. Infirmière assistante, Mme Köstinger a travaillé dans des homes médicalisés et elle n'a pas besoin d'un dessin. Perte des compétences intellectuelles (mémoire, orientation, langage), manuelles (incapacité à accomplir les gestes les plus courants) et sociales (le malade s'enferme toujours plus dans son monde) ... la maladie a de quoi effrayer. « Avoir en face de soi une personne qu'on aime, en pleine forme, et savoir ce qu'elle va devenir, c'est comme superposer en accéléré sur la photo d'un enfant les images de l'évolution de son visage jusqu'à 80 ans. On a peur de la voir se dégrader. »

Parler, le plus difficile

Pas question de s'effondrer, pourtant : le malade a besoin de soutien. « Il faut marcher à ses côtés, un peu en avant, pour sécuriser, encourager, rassurer », résume Mme Köstinger. Elle rejoint tout de suite un groupe d'entraide mis sur pied par la section fribourgeoise de l'association Alzheimer. « Au début, c'était dur d'entendre les autres évoquer les effets de la maladie à un stade plus avancé, alors que ma mère était encore bien ». Mais elle apprécie de pouvoir parler sans tabous, d'apprendre les comportements adéquats, et d'éprouver la réelle solidarité qui naît entre les familles de malades.

Parler. C'est peut-être le plus difficile avec « accepter ». Socialement, c'est plus simple d'avoir un cancer ou une jambe amputée que des troubles du cerveau qui, souvent, provoquent un sentiment de honte. Dans un premier temps, les malades d'Alzheimer donnent très bien le change en société – « Elle savait tromper son monde », sourit Marie-Laure Köstinger à propos de sa mère. Cela ne leur évite pas d'avoir des comportements bizarres et, à leurs proches, de craindre le regard des autres. Si rien n'est dit, l'entourage ne comprend pas ce qui se passe et prend ses distances : « On reste seul avec le problème. »

Prendre soin de soi

Mme Köstinger a d'abord protégé son père et ses enfants avant de les informer, puis elle a averti, peu à peu, un cercle élargi de connaissances. Elle est ainsi parvenue à maintenir des liens sociaux pour la malade et sa famille.

En accompagnant sa mère, elle a surtout appris à vivre le moment présent, à goûter tous les instants de bonheur, à aller à l'essentiel : « Alzheimer, c'est comme un artichaut qu'on effeuille jusqu'au cœur. » Les relations s'établissent sur un autre registre, elles sont plus vraies, empreintes de tendresse, dépouillées des faux-semblants et des conventions de la vie courante – jusqu'à la communication non verbale, par le regard et le toucher.

Quand on s'occupe d'un malade d'Alzheimer, c'est vital de prendre soin de soi – quitte à se faire aider – afin d'éviter l'épuisement psychique et de garder sa sérénité. « Il faut accepter de ne pas pouvoir tout maîtriser » souligne Mme Köstinger, en tirant une autre leçon de son expérience : « Tout ce qu'on fait,

il faut le faire avec humilité ». On a beau avoir décroché la lune (ou présidé les Etats-Unis), on peut ne plus savoir ce qu'on a mangé le matin, prendre le buffet pour les toilettes et avoir besoin des autres pour les actes les plus humbles.

Et puis, cette quadragénaire mère de cinq enfants, a compris qu'il faut prendre le temps d'apprécier la vie, d'être disponible, de créer des liens. « J'ai décidé de vivre à 50 à l'heure ».

Marie-Laure Köstinger
Mannens

Liste des foyers de jour du canton de Fribourg	
SARINE-CAMPAGNE: Foyer de jour du Gibloux Home médicalisé du Gibloux 1726 Farvagny tél. 026 411 81 81	SENSEBEZIRK / SINGINE / GRAND-FRIBOURG : Foyer de jour La Famille au Jardin Römerswil 4 1712 St-Ursen tél. 026 321 20 13
LA BROYE: Foyer de jour de l'EMS Les Mouettes 1470 Estavayer-le-Lac tél. 026 664 78 10	LA VEVEYSE / LE SUD FRIBOURGEOIS: Foyer de jour de la Maison St-Joseph Ch. de la Racca 15 1618 Châtel-St-Denis tél. 021 948 11 22
SEEBEZIRK / DISTRICT DU LAC Tagesheim « Les Platanes » du Pflegeheim Galmguet 1793 Jeuss tél. 026 674 96 00	SENSEBEZIRK / SINGINE Tagesheim St.Wolfgang Sankt Wolfgang 13 3186 Düdingen tél. 026 493 03 17

(plus de détails sur: www.afipa-vfa.ch/membres/jour.htm)



ASSEMBLEE GENERALE 2008

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Section Fribourgeoise de l'Association Alzheimer Suisse
du 4 juin 2008, à l'aula du CO de Marly

Présentes : 34 personnes

Il est 19h00 lorsque M. Gilbert Perrin, président, a le plaisir d'accueillir les membres de l'Association et les remercie d'assister à cette assemblée générale. Le président remercie la direction du CO d'avoir mis l'aula à sa disposition. Il salue tout spécialement M. Jean-Pierre Helbling, syndic de Marly ainsi que M. Bernard Pillonel, président d'honneur de notre section. Pourquoi avoir choisi Marly pour tenir notre assemblée ? Organiser une telle assemblée et une conférence sans l'appui d'une autre société ou association nous est difficile. La section des samaritains de Marly et environs, par l'intermédiaire de sa présidente Mme Degex, s'est mise à notre disposition pour préparer cette assemblée. Merci à la section des samaritains de Marly pour son accueil et sa collaboration.

M. le président prie d'excuser les personnes suivantes : Mme Anne-Claude Demierre, conseillère d'état - directrice de la santé et des affaires sociales, MM. Jean-François Steiert, conseiller national et membre du comité ALZ suisse depuis jeudi dernier, Emmanuel Michiélán, secrétaire général de l'AFIPA, André Brossard, directeur de la Villa Beausite, William Waeber, directeur de la résidence des Chênes, Mmes Caroline Jobin directrice des Grèves du Lac, Denise Michel-Loup, Heidi Monin, notre traductrice, Karin Blazer, la commune de Villars-sur-Glâne, Santéuisse Fribourg, la section des samaritains de Kerzers et de Gurmels, l'association soins à domicile du Haut-Lac et du Vully.

Pour honorer le souvenir des membres décédés pendant l'année, le président demande une minute de silence et de recueillement.

La convocation et l'ordre du jour ont été envoyés dans les délais prévus par les statuts. Aucune remarque n'étant formulée quant à l'ordre du jour, M. le président déclare l'assemblée officiellement ouverte. Elle peut valablement délibérer.

Sur proposition du président, M. Hayoz est nommé scrutateur.

I. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mai 2007**

Ce procès-verbal ne sera pas lu, il a été publié dans le bulletin d'information no 18. Chacune et chacun a pu en prendre connaissance. Le procès-verbal de la dernière assemblée ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité par main levée.

II. **Rapport d'activité 2007**

Ce rapport a également été publié dans le bulletin d'information. Les points relatifs aux groupes d'entraide et au bénévolat font l'objet de points spécifiques de l'ordre du jour. Le président relève les moments importants de l'année 2006-2007. Pour assurer le bon fonctionnement de la section, le comité s'est réuni à 8 reprises. En 2007, notre ligne téléphonique Alzheimer, dont le service est assuré par la Famille au Jardin, les mercredis, jeudis et samedis, a reçu plus de 200 appels. Ce qui prouve la nécessité de cette permanence téléphonique.

La dernière assemblée générale à Môtier a été suivie par la projection du film « Iris », racontant l'histoire véridique d'un couple dont

l'épouse, écrivaine célèbre, est atteinte de la maladie. Ce film a réuni un important public.

L'assemblée des délégués des sections s'est déroulée à Coire, où les représentants ont reçu un accueil chaleureux.

La journée mondiale le 21 septembre 2007 a été organisée en collaboration avec l'AFIPA. 250 personnes ont découvert la structure et le fonctionnement d'un foyer de jour. La journée s'est terminée à l'université pour découvrir le résultat de la recherche de l'équipe du professeur Reicherts sur : « Foyers de jours du canton de Fribourg : qualité de vie et bien-être des bénéficiaires et de leur entourage proximal ».

Le 17 mars 2007, la section a reçu Mmes Welti et Martensson pour une visite de l'EMS des Chênes et de son aile sécurisée.

Le 16 avril 2007, conférence en allemand à Guin qui a réuni plus de 150 personnes.

Lors de la traditionnelle journée de formation à Grangeneuve, notre section s'est présentée au personnel soignant.

M. Oppizzi, membre du comité, s'est occupé de la mise à jour du site Internet.

M. Perrin remercie au nom de la section toutes celles et ceux qui nous aident et nous offrent leur soutien. Un merci tout particulier va également aux membres du comité, aux animatrices des groupes d'entraide, aux bénévoles ainsi qu'à la Famille au Jardin pour leur collaboration, à Mme Monin, notre traductrice.

III. Groupes d'entraide

M. le président cède la parole à Mme Aubry, responsable du groupe d'entraide de Fribourg. Mme Aubry présente les animatrices des différents groupes d'entraide : Mmes Jeannine Bronchi (Fribourg), Irmgard Brügger (Singine), Emmanuelle Dey et Suzanne Schouwey

(Gruyère). Mme Meyland anime un groupe qui se réunit à Moudon et à Avenches. Elle accueille également les gens du sud du canton lors de ses réunions à Vevey.

Mme Aubry rappelle que les groupes d'entraide se réunissent 1 fois par mois et qu'ils accueillent les proches, les conjoints d'un malade. Ce lieu de parole est très important car là, ces personnes se sentent comprises, écoutées et pas jugées. Il ne faut pas oublier qu'avec la maladie les relations sociales se restreignent. Différents thèmes sont abordés lors des réunions tels que : la culpabilité, le deuil, la perte, le manque de dialogue. Ce qui est très important également c'est le partage de l'expérience. Les personnes fréquentant ces groupes sont très fidèles aux rendez-vous, ce qui montre la nécessité d'avoir un lieu de parole, de pouvoir parler en toute sincérité, d'apprendre des autres. Dans le groupe, les personnes ne sont pas jugées. Faire connaître ces groupes aux personnes vivant une telle situation, c'est leur rendre un très grand service. La meilleure publicité reste le bouche à oreille. Alors n'hésitez pas à parler de ces groupes aux familles qui se trouvent confrontées à la maladie.

IV : Bénévolat

M. Jean-Claude Péclat, responsable du secteur bénévole de notre section, présente le rapport d'activité.

Les bénévoles ont accompagné, en 2007, 10 familles et ont totalisé 685 heures au domicile des patients. Par rapport à 2006, c'est 287 heures de plus, soit une augmentation de 72 %.

Notre section rencontre des difficultés à faire connaître ce service dans les centres éloignés de Fribourg et Bulle. C'est pourquoi nous entendons accentuer nos campagnes d'information dans les régions rurales. Nous pourrions de ce fait mieux utiliser notre potentiel.



Remarque général : les familles tardent à faire appel à notre aide. C'est ainsi que par deux fois, notre accompagnement a duré trois mois au maximum avant que ces deux familles se tournent, par la force des choses, vers des institutions spécialisées. Une famille a reçu le feu vert pour un home médicalisé alors que je lui présentais la bénévoles.

Toutes les familles se sont déclarées satisfaites de nos prestations. Et pourtant, le suivi des patients de longue durée accroît considérablement les difficultés, la maladie n'étant pas réversible. C'est pourquoi j'adresse un grand merci à toutes les bénévoles pour le souci qu'elles portent à venir en aide à tous ceux et celles atteints gravement dans leur santé. Merci également à tous ceux et celles qui sont en charge de la formation des bénévoles. C'est grâce à eux que nous pouvons améliorer sans cesse la qualité de nos soins.

M. le président remercie tout particulièrement trois bénévoles qui ont décidé, pour différentes raisons, de renoncer à leur tâche. Il s'agit de Mmes Rosmarie Leisibach, Lucie Mettraux, Nicole Tinguely. Les bénévoles sont un maillon important de la chaîne pour le maintien des malades à domicile.

V. Comptes 2007 et rapport des vérificatrices

Notre comptabilité est actuellement tenue par une fiduciaire (M. Mast) sur la base d'un nouveau plan comptable, avec la collaboration de notre caissière, Mme Suzanne Hostettler. M. Perrin commente les comptes en les parcourant rubriques par rubriques et en fournissant les explications nécessaires.

Aucune remarque n'est formulée quant à la présentation des comptes.

Le rapport des vérificatrices, Mmes Rosemarie Blazer et Juliette Morard, est lu par cette dernière. Elles se sont réunies le 28 mai 2008 pour vérifier la comptabilité. Elles attestent

que cette dernière et les comptes annuels ainsi que la gestion sont conformes à la loi suisse et aux statuts. Elles recommandent d'approuver les comptes annuels soumis et d'en donner décharge à la caissière et aux membres du comité.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Un tout grand merci à Suzanne pour son travail ainsi qu'aux vérificatrices.

VI. Budget 2008

M. Perrin présente les différents postes du budget. Il se solde par une perte de 4'950.--. En 2007, l'OFAS a versé une indemnité pour offrir aux bénévoles une petite compensation horaire de l'ordre de fr. 12.--. Cette aide de l'OFAS n'est pas reconduite en 2008. Le canton devrait reprendre ce montant de fr. 10'000.-- à sa charge. La section est en transaction avec le département de Mme Demierre, mais n'est pas encore en possession d'une décision définitive.

M. Pillonel : pourquoi ce montant de fr. 10'000.-- ne figure-t-il pas au budget 2008 de l'Etat ?

Après une première lettre de notre section, le canton a refusé de prendre en charge ce montant. Une rencontre a eu lieu le 11 mai dernier avec Mme Demierre. Notre section est dans l'attente d'une décision. Si celle-ci est négative, alors l'association suisse devra intervenir.

Le budget est accepté à l'unanimité.

VII. Election de nouveaux membres du comité

Conformément à l'art. 20 de nos statuts, les membres du comité et le président sont élus pour une période de trois ans. Tous les anciens membres du comité acceptent un nouveau mandat. Ils sont réélus par acclamation.

Deux personnes rejoignent le comité. Il s'agit de Mmes Marguerite Akladios et Luana Menoud-Baldi. Ces deux nouvelles personnes sont élues par acclamation. Les tâches au sein du comité ne manquent pas (organisation de conférences, des vacances Alzheimer, journée mondiale, etc), c'est la raison pour laquelle ces deux personnes sont les bienvenues.

VIII. Nomination de l'organe de contrôle

Mmes Rosemarie Blazer et Juliette Morard acceptent de se mettre une nouvelle fois à disposition pour le contrôle de la comptabilité. Un tout grand merci à ces deux dames qui sont acclamées.

IX. Divers

M. Perrin rappelle que l'association suisse fête ses 20 ans d'existence. Deux concerts ont été organisés le 21 septembre : un à Berne (complet) et un à Yverdon (reste encore des places).

Il rappelle également que le 21 septembre 2008 se déroulera la traditionnelle journée mondiale (la journée sera avancée au 18 septembre). Le comité prévoit à nouveau des récompenses coup de cœur. La manifestation se déroulera à Châtel-st-Denis, très probablement.

Le président cède la parole à Mme Goumaz, responsable de l'organisation de vacances Alzheimer. En 2009, notre section organisera, avec la section de Neuchâtel, des vacances pour couples accompagnés par une bénévole, formée par nos soins. Pour l'instant les deux responsables, Mmes Akladios et Goumaz, visitent des sites susceptibles d'accueillir ces couples. Elles recherchent avant tout un endroit calme et paisible où les conjoints et les malades pourront bénéficier de tolérance et de bien-être.

Les bulletins apporteront les informations nécessaires. L'association est disposée à

soutenir financièrement les couples qui en exprimeront le souhait. Merci à Mme Goumaz pour ces explications.

Question : que dois-je faire avec les CD ?

Réponse : les CD peuvent être retournés à l'association ou ils peuvent être gardés sans obligation de verser quelque chose à l'association. Vous pouvez également envoyer une lettre à l'association en demandant de ne plus recevoir ces envois. Le but de ces envois est de récolter des fonds pour l'association.

Mme Brügger précise que les personnes de langue allemande qui s'intéressent aux vacances Alzheimer, peuvent s'adresser aux sections de Berne ou Soleure.

Avant de céder la parole au Dr Dessibourg pour sa conférence, M. le président tient à remercier les membres du comité, les membres de la section, les donateurs, la commune de Marly, qui nous offre le verre de l'amitié, la direction du CO, M. Schüller, concierge, la section des samaritains de Marly.

Josiane Brique, Secrétaire

Villars-sur-Glâne, le 30 juin 2008/jb



Rapport d'activité 2008

de la section Fribourgeoise de l'Association Alzheimer Suisse

La section fribourgeoise de l'Association Alzheimer Suisse (ci-après Section) qui compte à ce jour plus de 220 membres individuels et quelques membres collectifs a connu, en 2008, une grande activité. Les demandes de renseignements, la visite du site internet, la participation aux conférences, la journée mondiale du 21 septembre en sont une fois encore une preuve tangible.

Comité :

Mesdames Marguerite Akladios et Luana Menoud-Baldi sont entrées au sein du comité lors de l'Assemblée générale du 4 juin 2008. Leur expérience dans différents domaines sociaux sera très utile à notre Section.

Pour assurer la gestion de l'activité de la Section, le comité a siégé à 7 reprises.

La section peut toujours bénéficier des services de Madame Heidi Monin, qui assure les traductions en allemand.

Ligne Alzheimer de la Section :

La ligne Alzheimer de la Section fribourgeoise :

026 402 42 42

est un service assuré par la Famille au Jardin. Les personnes qui souhaitent un renseignement sur la Section, du soutien ou de la documentation sur la maladie peuvent sans autre appeler le numéro ci-dessus. Lorsque le foyer de jour «La famille au Jardin» est fermé, les appels sont automatiquement déviés sur la centrale de l'Association Alzheimer Suisse, à Yverdon.

Notre centrale et la centrale de l'Association Alzheimer Suisse à Yverdon ont enregistré, en 2008, plus de 150 appels du canton de Fribourg.

Site internet de la Section :

Régulièrement mis à jour, il vous renseigne sur toutes les activités de la Section. En 2008, il a été visité plus de 2600 fois.

Allez le découvrir sous www.alz.ch/fr.

Groupe d'entraide :

Quatre groupes d'entraide couvrent les besoins de notre canton (voir page 14). Les groupes d'entraide permettent aux proches des malades de se rencontrer et de partager un moment en toute discrétion et de manière confidentielle. Ils se rencontrent en principe une fois par mois.

En 2008, 35 rencontres ont été organisées par nos groupes d'entraide.

Aide aux familles à travers le bénévolat :

Sous la responsabilité de M. Jean-Claude Péclat, membre du Comité, cette aide s'est poursuivie avec une vingtaine de bénévoles qui se sont mises à disposition de la Section. En 2008, plus de 25 familles ont pu bénéficier de nos bénévoles, pour un total de 645 heures.

Nos bénévoles se sont rencontrés à cinq reprises à la Famille au Jardin, à Römerswil, pour échanger leurs expériences ou simplement se ressourcer.

Un cours de formation de base a été donné au Foyer St-Joseph à Châtel-St-Denis afin de recruter de nouvelles bénévoles dans la région.

Ce cours était aussi destiné au personnel soignant. Plus de cinquante personnes l'ont suivi.

Le Service de la santé publique qui a reconnu notre service nous a versé, en 2008, une subvention de 10'000 francs.

Assemblée générale de la Section

L'assemblée générale de la Section s'est tenue le 4 juin 2008, à l'Aula du Cycle d'Orientation de Marly. Une trentaine de personnes étaient présentes (voir procès-verbal de l'assemblée à la page 5).

Cette assemblée générale a été suivie d'une conférence animée par le Prof. Dr. Claude Dessibourg sous le thème « **Et si la maladie d'Alzheimer était en partie d'origine vasculaire ?** » Plus de cent vingt personnes ont suivi cette conférence. Dans son exposé, le Dr. Dessibourg a insisté également sur la nécessité d'un bilan complet pour écarter les démences réversibles.

Pour l'organisation de cette conférence, nous avons pu compter sur la collaboration de la Section des Samaritains de Marly et Environs.

Assemblée générale de l'Association Alzheimer Suisse :

Cette assemblée s'est tenue à Berne, au Centre Paul Klee, le 29 mars 2008, dans le cadre des manifestations du jubilé du 20ème anniversaire de l'Association Suisse. La Section fribourgeoise a délégué quatre personnes à cette assemblée et journée de conférences.

Journée mondiale Alzheimer :

A l'occasion de la journée mondiale d'Alzheimer, la section fribourgeoise a projeté le jeudi 18 septembre 2008, à la maison St-Joseph à Châtel-St-Denis, le film « **IRIS** ». Ce film retrace l'histoire d'amour de toute une vie entre la romancière Murdoch et son mari

John Bayley. Lorsque la mémoire d'Iris s'éteint, John se souvient pour deux. Une histoire bouleversante de sincérité.

Le film a été suivi d'une discussion animée par Mme Marianna Gawrysiak, psychologue-psychothérapeute à l'Hôpital de Marsens.

Plus de cent cinquante personnes ont assisté cette projection.

En fin de soirée, notre section a décerné le prix « Coup de cœur » à Mme Karin Blaser qui a œuvré comme responsable du groupe d'entraide alémanique durant de nombreuses années et à M. Gérard Savary, qui s'est occupé de son épouse atteinte de la maladie d'Alzheimer et, après son décès, a continué de travailler dans l'ombre pour la section.

La section tient encore à remercier ces deux personnes pour leur engagement.

Autres manifestations :

Le 25 février 2008, le comité, les bénévoles et les responsables des groupes d'entraide ont visité la nouvelle unité de psycho gériatrie de la Résidence des Chênes. Visite fort intéressante et instructive.

Les 10 et 11 mai 2008, avec le soutien de la maison Pfizer, notre section a eu la chance de présenter, à l'espace Nuithonie, à Villars-sur-Glâne, le théâtre « **La mémoire qui pâlit** ». Cette pièce est jouée par deux comédiens. Les reflets de la vie autour d'un malade Alzheimer sont interprétés dans une cinquantaine de petites scènes.

Madame **Anne-Claude Demierre**, Conseillère d'Etat responsable du département de la Santé et Madame **B. Martensson**, Directrice de l'Association Alzheimer Suisse nous ont honoré de leur présence.

Seul regret ; le public qui s'est déplacé en petit nombre.



Le 4 novembre 2008, avec la collaboration de la Famille au Jardin, notre section a présenté au groupement des dames de la paroisse Ste-Thérèse, à Fribourg, son service d'aide à domicile et le fonctionnement d'un groupe d'entraide.

Enfin le 5 novembre 2008, avec la collaboration des soins à domicile de la Broye – Spitex, une conférence « Vivre avec un malade Alzheimer à la maison, oui mais comment ? » a été organisée à Fétigny. Plus de 120 personnes y ont assisté.

Durant l'année 2008, notre section a eu l'occasion de présenter l'Association Alzheimer, ses buts, etc., à l'HES – Haute Ecole de la Santé du canton de Fribourg.

Conclusion

En guise de conclusion, je remercie au nom de la Section toutes celles et ceux qui nous aident de près ou de loin, quelle que soit la forme de soutien. J'exprime ma gratitude en particulier aux donateurs. Sans eux, notre section ne pourrait pas être aussi présente et active. Je tiens également à remercier chaleureusement tous les membres du comité, les animatrices des groupes d'entraide, les bénévoles et notre traductrice, Mme Monin.

Gilbert Perrin, Président

Résumé des comptes 2008

de la Section Fribourgeoise de l'Association Alzheimer Suisse

Dépenses	CHF
Salaires - dédommagements	1'617.50
Matériel de bureau, photocopies	599.95
Téléphones - antenne téléphonique	1'261.25
Frais de port, poste, banque	2'724.90
Cotisations	320,00
Groupes d'entraide - dédommagements	5'087.60
Aides à domicile - bénévolat	9'361.05
Impression brochures et bulletins	1'931.75
Prix «coup de cœur»	2'000.00
Location locaux	280.00
Frais participation demandes de dons	8'325.40
Frais journée mondiale	417.00
Frais conférences	6'871.50
Assurances RC	415.80
Frais divers	8'579.05
Total des dépenses	49'792.75
Recettes	CHF
Dons - deuils	11'323.85
Dons - communes et paroisses	1'250.00
Dons - associations	2'000.00
Dons - membres et non membres	15'171.00
Dons - divers	1'718.00
Cotisations membres individuels	6'430.00
Cotisations membres collectifs	950.00
Etat de Fribourg - soutien aide à domicile	10'000.00
Groupes d'entraide - dédommagements	4'181.20
Dédommagements conférences	491.10
Intérêts	1'942.10
Prix «coup de cœur»	2'000.00
Subvention Pfizer	3'955.50
Total des recettes	61'412.75
Bénéfice de l'exercice 2008	11'620.00



POUR DONNER DU RÉPIT AUX PROCHES :

Accompagnement à domicile des patients Alzheimer

UN SERVICE GRATUIT DES BÉNÉVOLES DE NOTRE SECTION

L'Association Alzheimer, section fribourgeoise, compte 20 personnes bénévoles. Pour la plupart, ce sont des infirmières ou aides infirmières tout spécialement **formées** pour l'accompagnement des malades Alzheimer. Leurs tâches consistent à tenir compagnie à la personne souffrant de cette maladie, un ou deux après-midi par semaine, voire en matinée, le temps pour le proche de **se libérer quelques heures** et de pouvoir ainsi vaquer à ses propres occupations. Ces bénévoles ne s'occupent cependant **pas** des tâches ménagères courantes.

L'Association couvre tout le canton de Fribourg et **les prestations fournies par ce réseau de bénévolat sont entièrement gratuites.** Sur demande, le responsable prend contact avec la famille, s'enquiert des besoins et met à disposition une bénévole agréée par la famille. N'hésitez pas à nous appeler ! Un essai ne vous engage en rien ! **Nos bénévoles se feront un plaisir de vous venir en aide.**

Responsables :

Pour le canton, exceptée la Broye :

M. Jean-Claude Péclat
Rte de la Veveyse 5
1700 Fribourg
tél. 026/424 28 29
e-mail : jeanclaudepeclat@hotmail.com

Pour la Broye :

Mme Colette Goumaz
Les Terrasses du Lac
Rte d'Yverdon 82
1470 Estavayer-le-Lac
tél. 026/677 48 04
e-mail : colette.goumaz@bluewin.ch

PARLER, ECOUTER, SE SOUTENIR :

GROUPES D'ENTRAIDE ALZHEIMER POUR LES PROCHES DES MALADES

« Ce que je vis dans le groupe m'a énormément aidée lorsqu'il a fallu placer ma mère dans une institution »
(Catherine, 45 ans, mère vit en institution)

Si vous désirez ...

- Vous sentir moins seul(e)
- Partager ce que vous vivez, donner et recevoir du réconfort
- Aborder les problèmes de la vie quotidienne
- Evoquer, rechercher des solutions pratiques au sein du groupe
- Vous informer auprès de gens compétents
- Aider sans vous épuiser
- Ne pas subir la situation
- Vous orienter pour vous ressourcer

**... alors contactez l'animatrice responsable
de l'un des groupes d'entraide ci-dessous :**

GROUPES D'ENTRAIDE de la Section fribourgeoise de l'Association Alzheimer Suisse	
Nom du groupe	Dates, heures et lieu des rencontres / Animatrice(s)
Groupe de Fribourg	Le dernier mercredi du mois de 18h30 à 20h00 c/o Pro Infirmis, Rte des Arsenaux 9 – 1700 Fribourg (8e étage) Contact /animation : Mme Françoise Aubry, Fribourg Tél. 026 481 37 81 ou natel 079 305 95 36 / e-mail: francoise_aubri@hotmail.com co-animatrice : Mme Jeannine Bronchi, Villars-s-Glâne / tél. 026 402 71 96
Groupe de la Gruyère	Le quatrième lundi du mois de 19h30 à 21h30 c/o Centre de Santé de la Gruyère, Pl. de la Gare 5 (3e étage) Bulle Contact /Animation : Mme Emmanuelle Dey, Bulle tél. 026 913 93 37 Co-animatrice : Mme Suzanne Schuwey, Jaun natel 079 395 08 93
Groupe de la Broye FR et VD	a) le 1er lundi du mois, 14h à 16h, soit à Moudon, centre du Poyet, 1er étage, soit à Avenches à la maison de paroisse (selon besoins + alternativement) b) le 1er jeudi du mois, 18h à 20h à Vevey, r. du Simplon 23, 1er ét. (Pro Senectute) Contact / Animation: Mme Catherine Meyland, 1426 Concise VD tél. 024 434 20 14 / natel 079 690 95 53 / e-mail : catherine@meyland.ch
Deutschsprachige Angehörigengruppe (Groupe alémanique)	Jeden 1. Dienstag des Monats von 19.30 bis 21.30 Uhr in Düringen Kontakt / Moderatorin: Frau Irmgard Brügger, 3186 Düringen Tel 026 493 25 01 / e-mail: ibs@sensemail.ch



VACANCES ALZHEIMER

Les sections neuchâteloise et fribourgeoise de l'association Alzheimer vous proposent

Une nouvelle semaine de détente Et d'échange à INTERLAKEN

Dans la tranquillité de votre chambre d'hôtel, en balade dans la ville ou en excursion dans l'Oberland bernois, vous aurez la possibilité de passer une agréable semaine de vacances grâce au soutien de votre bénévole accompagnante.

Du samedi 19 septembre au samedi 26 septembre 2009

Renseignements complémentaires et inscriptions :

Pour Fribourg : Mme Colette Goumaz, tél. 026/677 48 04

Soutenez notre action

permettre le maintien à domicile des malades Alzheimer

En Suisse, près de 100'000 personnes vivent aujourd'hui avec la maladie d'Alzheimer ou une autre forme de démence. Elles sont plus de 2'800 dans le canton de Fribourg. De par l'évolution démographique, ce nombre augmente sans cesse.

Nous ne disposons pas encore des conditions nécessaires pour vivre avec cette terrible maladie. Il est urgent de créer les offres de soutien indispensables et financièrement supportables qui permettent aux personnes atteintes de démence de continuer à vivre à la maison. Le maintien à domicile est une solution économiquement favorable pour toute la société.

Soutenez notre action et l'action de l'Association Alzheimer Suisse et renvoyez la carte signée annexée à ce courrier.

A ce jour, plus 13'000 personnes en Suisse – 550 dans le canton de Fribourg, ont signé ce manifeste « Priorité Alzheimer » qui permettra à notre Association Suisse d'intervenir auprès du gouvernement fédéral pour avoir de l'aide et du soutien.

D'avance nous vous en remercions.

ADRESSES UTILES

Informations – conseils – documentation :

Tél. 026 402 42 42 « Ligne Alzheimer » Fribourg

de 9h à 17h le mercredi, jeudi et samedi

(les autres jours de la semaine : appel dévié automatiquement vers la ligne de l'Association Alzheimer Suisse : 024 426 06 06)

Adresse postale :

Association Alzheimer suisse

Section fribourgeoise

Route du Châno 12

Ch-1782 Belfaux

e-mail: **info.fr@alz.ch**

Internet: **www.alz.ch/fr**

CCP: **17 – 11547-5**

Association Alzheimer Suisse

Secrétariat général

Rue des Pêcheurs 8 E

1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 426 20 00

Fax 024 426 21 67

e-mail : info@alz.ch

Internet : www.alz.ch

Pro Senectute Fribourg

Ch. de la Redoute 9 – case postale

1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 347 12 40

e-mail : info@fr.pro-senectute.ch

Internet : www.fr.pro-senectute.ch

AFIPA /VFA

Association Fribourgeoise

Des Institutions pour personnes âgées

Secrétariat général – Ch. Cardinal-Journet 3

1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 915 03 43

e-mail : office@afipa-vfa.ch

Internet : www.afipa-vfa.ch

Hôpital psychiatrique cantonal

1633 Marsens

Tél. 026 305 78 00

Internet : www.fr.ch/hpcfr/

